

Procédés actuels d'investigation de la conscience



Les procédés renouvelés
Les procédés nouveaux
Conclusion

L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélar Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelnaud
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *Le Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélar Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Latal.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadelle Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Sertiles de Marie.*
R. P. Lépicié, O. S. M.
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechène
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*
R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.*
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».*
S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.*
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.*
Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.*
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance—I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*
R. P. Plamondon, S. J.
136. *La Formation d'une élite féminine.*
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodyginsky

Procédés actuels d'investigation de la conscience ¹

par Joseph GÉRAUD, P. S. S.

Docteur en théologie et en médecine

Professeur à la Faculté de théologie

Directeur du Grand Séminaire de Lyon

D'abord, une image directrice. Accoudé au parapet, je regarde couler la rivière. Première constatation: c'est un courant, toujours semblable et, cependant, continuellement renouvelé. Des zones parfaitement transparentes: d'autres, opaques. Ici, un tourbillon; là, un léger ressac. Deuxième constatation: la rivière coule, mais elle est étroitement endiguée entre des berges solides qui conditionnent le régime des eaux.

C'est une image que William James et le bergsonisme ont rendue familière. Elle présente, en effet, une analogie avec le courant de la conscience. Poètes et philosophes l'utilisent à l'envi. Les psychiatres adoptent leur langage, mais ils ont une manière particulière à eux de contempler le courant de la conscience. Ils remarquent, d'abord, qu'il est facile de regarder une rivière: elle ne se défend pas. Il suffit d'ouvrir les yeux. Le courant de la conscience, lui, est caché. Pour l'atteindre, il faut franchir la double barrière de l'émotion et du moi. Nous verrons plus loin que cet obstacle majeur est, actuellement, en partie, levé. Et puis, le psychiatre moderne s'intéresse beaucoup plus au lit de la rivière, aux berges, aux piles des ponts qu'au flot lui-même. Que lui importe le débit! Quand bien même la rivière serait à sec, l'ingénieur sait que le régime des eaux sera toujours conditionné par le cadre, le réceptacle. Il sait que, demain, aux jours de crue, les eaux se mouleront, dociles, et au lit et aux berges et aux piles des ponts. Bref, alors que le courant de la conscience intéressait, en tant que courant, le philosophe bergsonien, le psychiatre qui, en savant, veut avant tout prévoir le retour des phénomènes, s'intéresse au cadre, au moule, à la constitution mentale, comme il dit. C'est

1. L'auteur de cette importante étude parue dans *l'Ami du Clergé* (12 août 1948) a bien voulu en autoriser la publication au Canada. Nos lecteurs lui en seront reconnaissants.

ce cadre qui donne la tonalité profonde, originale à une conscience.

Ces remarques préliminaires étaient indispensables. Elles nous précisent quel est le rêve de l'ouvrier... Voyons maintenant cet ouvrier à l'œuvre.

Partant à la découverte d'une conscience, le psychiatre a le choix entre des procédés anciens, renouvelés par la science moderne, et un ensemble de techniques nouvelles. D'où, deux parties dans cet exposé: les procédés renouvelés, les procédés nouveaux.

PREMIÈRE PARTIE (DOCTRINE)

LES PROCÉDÉS RENOUVELÉS

Ce sont l'hypnotisme et la psychanalyse.

1° L'hypnotisme

La définition de Payen¹ est excellente: « L'hypnotisme signifie, à la fois, et l'art de produire, avec les phénomènes qui s'y rattachent, ce sommeil artificiel qu'on nomme l'hypnose, et l'ensemble des phénomènes qui se réalisent ou peuvent se réaliser au cours du sommeil hypnotique, par le moyen de la suggestion. »

L'origine de l'hypnotisme se perd vraiment dans la nuit des temps. François-Antoine Mesmer a fait revivre cet art à Paris en 1778. Il a étonné la ville avec ses cures miraculeuses. La commission chargée d'étudier sa méthode condamna Mesmer dans un rapport de moralité et fonda sa condamnation sur le fait que Mesmer rassemblait ses patients, des deux sexes, dans un cabinet obscur où se passaient, disait-on, des choses terribles. On conclut au charlatanisme. — Plus heureux fut James Esdaille, un chirurgien de la Compagnie des Indes. Il exerçait à l'Hoogly Hospital, à Calcutta, avant la découverte des anesthésiques. Il « mesmérisait » ses clients qu'il opérât sans douleur. — Dans les services du Dr Charcot, au temps des années 80, l'hypnotisme était en vogue. Comment expliquer le long abandon qui suivit? Quelles difficultés rencontra le procédé? — Faisons le bilan:

a) *Difficultés de la part du sujet?* — Il ne semble pas. Les hommes comme les femmes sont sensibles à l'hypno-

1. PAYEN, S. J., *Déontologie médicale*, Changhai, 1935, n° 234.

tisme et les êtres intelligents sont meilleurs sujets que les faibles d'esprit. Les fous et les anormaux ne peuvent pas être hypnotisés. Les enfants et les adolescents sont de merveilleux sujets. En général, sur quatre adultes normaux, trois peuvent être hypnotisés facilement.

b) *Difficultés de la part de la morale?* — Non. Certes, la morale a son mot à dire. L'hypnose désagrège les centres psychiques. Plus exactement, elle dissocie le psychisme supérieur (domaine de la volonté libre) du psychisme inférieur. Le sujet est en état de sommeil artificiel, sommeil qui rend très apte à la suggestion, ne supprime pas les fonctions de locomotion, mais abolit plus ou moins la douleur. C'est dire que le sommeil hypnotique diffère du sommeil ordinaire par sa cause, d'abord, et ensuite par certains de ses caractères extérieurs, notamment la docilité du sujet endormi à accepter les suggestions, la persistance de l'activité sensorielle et motrice, l'insensibilité. Pratiqué d'une façon maladroite, imprudente ou malhonnête, l'hypnotisme présente, certainement, de graves inconvénients: propension au sommeil hypnotique, pour l'avenir; perte de l'équilibre mental et moral. L'hypnotisé étant à la merci de l'opérateur, si celui-ci n'est pas honnête, il peut suggérer des actes criminels. Mais le procédé n'est pas intrinsèquement mauvais. Comme le dit excellemment Payen:

L'hypnose n'est pas en opposition avec la loi morale, parce que cette loi permet à l'homme une double démarche: pour un motif grave, il lui est permis non seulement de renoncer temporairement à l'exercice de sa raison et de sa liberté, mais encore de se laisser priver par un autre de cet exercice. Il lui est permis également, toujours pour un juste motif et sous certaines conditions, de se remettre, tandis qu'il est privé de l'exercice de sa raison et de son libre arbitre, à la direction de celui qui, pour un temps, l'a rendu incapable de se gouverner lui-même. Bref, il est licite, pour une juste cause et avec les précautions requises, de se laisser hypnotiser et donc d'hypnotiser.

L'Église, d'ailleurs, en a jugé ainsi.

c) *Difficultés de la part de l'opérateur?* — Oui. N'hypnotise pas qui veut. Bien que nous ayons tous appris les mathématiques sans être devenus pour cela des maîtres et des savants, de même il y a peu d'individus qui puissent devenir de grands hypnotiseurs. Le médecin

qui veut hypnotiser avec succès doit posséder une habileté peu commune: habileté à manier les procédés aptes à provoquer l'hypnose (regard, gestes, paroles), — habileté à trouver les suggestions qui suppriment le mal, — habileté, enfin, à organiser un traitement suivi et méthodique, sans multiplier inutilement les séances et sans rien dire à l'hypnotisé qui puisse le faire tomber dans une crise nerveuse. De toutes ces « habiletés » la première (l'habileté à manier les procédés aptes à provoquer l'hypnose) est, de beaucoup, la plus rare. C'est pourquoi l'hypnotisme, procédé réservé à quelques sujets particulièrement doués, ne connut que des périodes de vogue éphémères. Il était regardé comme désuet et tombé dans l'oubli quand fut découverte la narco-analyse. Ce procédé, dont nous parlerons au troisième paragraphe, a renouvelé l'hypnotisme en le mettant, pour ainsi dire, à la portée de tous.

2° La psychanalyse

On entend par là deux choses qu'il importe de distinguer soigneusement: une sagesse et une technique.

1. La psychanalyse peut être envisagée comme une sagesse. Nous entendons par là une conception générale de la nature de l'homme et de ses rapports avec le monde. Sigismond Freud, père de la psychanalyse, entendait bien en faire une sagesse, puisqu'elle tendait à éliminer toute religion. L'homme, pour Freud, est dominé par son psychisme inconscient. L'inconscient freudien est ce qui, profondément refoulé, est, en vertu de ce refoulement, incapable de conscience. Impuissant à triompher de la résistance qui s'oppose à sa réapparition, il ne saurait, de lui-même et sous sa forme propre, remonter à fleur de conscience. Quant au contenu de l'inconscient, il se compose uniquement, ou presque uniquement, de désirs sexuels d'origine infantile ayant subi plus tard un refoulement. En somme, tout se ramène à l'instinct sexuel. Freud néglige les réalités psychiques plus profondes qui non seulement nous rendent capables de nous soustraire à l'empire de l'instinct, mais possèdent aussi le pouvoir de le transfigurer, de le purifier, de le sublimer.

2. La psychanalyse peut être envisagée comme une technique. Reprenons l'image directrice du début. Penché sur le parapet, j'aperçois un tourbillon dans la rivière.

Il y a, au fond, une faille de terrain ou un obstacle quelconque, pensé-je. Traduisons en clair. Chez tel sujet, à fleur de conscience, apparaît une anomalie de comportement: un tic, un bégaiement, par exemple, ou encore, une inhibition, comme dans la crampe des écrivains. N'y a-t-il pas, au fond de la conscience, un obstacle profondément enfoui? Pour Freud, cet obstacle ne peut être qu'un sentiment sexuel ou un ensemble de sentiments érotiques et inamovibles. Pour nous, sans à priori, nous estimons simplement qu'en effet un obstacle quelconque doit exister dans l'inconscient, sans préjuger de la nature de cet obstacle. Nous séparant ainsi, nettement, de la sagesse freudienne, nous pouvons suivre le maître quand il apparaît sous le jour du technicien, du technicien de l'exploration de l'inconscient.

Cette exploration, pour Freud, a un but: ramener à la lumière de la conscience les complexes, ou groupes d'éléments représentatifs et chargés de sentiments qui, enfouis dans l'inconscient, et, par suite, refoulés, ressemblent à une épine entrée dans la chair et sourdement douloureuse. D'après Freud, ce rappel à la conscience est possible. Sans doute, en raison de sa profondeur, le véritable inconscient ne sera pas directement exprimé. Mais il sera indirectement manifesté par des substituts, des signes, des symboles qu'il s'agira d'interpréter.

Les principaux moyens qui mènent à la connaissance de l'inconscient sont:

a) *L'analyse des associations libres.* — On entend par là une rêverie parlée à laquelle le malade s'abandonne, avec le moins de contrainte possible, en présence du médecin. Le malade est convié à dire « tout ce qui lui passe par la tête », même les choses insignifiantes, pénibles, inconvenantes. La scène se passe dans une salle aussi banale que possible où rien ne sollicite spécialement l'attention, en la seule présence du médecin psychiatre. Ce dernier, pour reprendre l'image directrice du début, est dans l'état d'esprit du pêcheur à la ligne. Penché sur le flot, sans bruit, le pêcheur guette l'arrivée en surface du poisson qui émerge des profondeurs. Le psychiatre, lui aussi, est aux aguets. Il note attentivement les allusions à des aspirations refoulées (complexes), les hésitations, les silences, les arrêts brusques, qui signalent l'obstacle contre lequel vient buter le torrent de la conscience. Il note les émotions.

Pour interpréter correctement ces paroles, ces silences, ces émotions, l'analyste utilise le Code qu'est la symbolique freudienne. Il se rappelle, toutefois, que l'interprétation est constamment sujette à caution, car elle est faite en fonction de la sagesse freudienne dont il a été question ci-dessus.

b) *La psychopathologie de la vie quotidienne* consiste à analyser les actes manqués, les remarques bizarres, les lapsus, les méprises, les erreurs de lecture ou d'écriture. Le « pêcheur » qu'est le psychiatre surveille ainsi ce qu'il appelle la « vertigineuse assomption » de l'inconscient. Affaire de coup d'œil. On a bien dit que, pendant la guerre, tel commandant d'unité de chasse apercevait la brusque et fugitive émergence d'un périscope de sous-marin; alors que tant d'autres collègues moins heureux ou moins perspicaces ne remarquaient rien. Dans un lapsus comme celui-ci: « Cher ami, vous venez trop tôt, — je veux dire, trop tard », le psychiatre repère un éclair de la vie consciente. Au fond, on est ennuyé de cette visite. Pourquoi? jalousie? fatigue? opposition de caractère malgré l'amitié vraie? Le psychiatre est, en tout cas, sur une piste intéressante..

c) *L'interprétation des rêves*. — Tout rêve a un sens. Les anciens y voyaient une préfiguration de l'avenir (cf. les Songes du patriarche Joseph). Le psychiatre y voit, lui, un retour sur le passé. Le rêve est, en effet, la réalisation d'un désir refoulé à l'état de veille (Freud dira que ce désir est, toujours, un désir charnel). Le psychiatre demande donc à son client de noter tous ses rêves. Il les interprète, les décante, à l'aide de la symbolique freudienne corrigée par sa propre expérience.

Les procédés d'analyse préconisés par Freud ne comportent pas d'autres restrictions morales que celles exigées pour l'hypnotisme. Rares, très rares sont les psychanalystes. Pourquoi? Parce que le « métier » exige d'abord et avant tout une longue patience, la patience du pêcheur à la ligne, mais du pêcheur qui saurait attendre des semaines, des mois, des années. La cure psychanalytique est — il est plus exact de dire: *était* — très longue. C'est pourquoi les conditions exigées par le volontaire indirect sont, ou, du moins, *étaient* toujours réalisées: cas graves, échec des moyens thérapeutiques normaux, volonté droite de sauver un malade. Tout au

plus fallait-il insister sur cette volonté droite du psychiatre. Plus que l'hypnotiseur, il a besoin d'être ancré sur l'honnêteté.

Dans la mesure où la cure réussit, c'est-à-dire dans la mesure où il atteint l'inconscient, l'obstacle caché en profondeur qui causait, en surface, ce remous, ce tourbillon qu'étaient tels tics, telle inhibition (le refus de s'alimenter par exemple), dans cette mesure, disons-nous, le psychiatre est l'objet d'un *transfert*. On entend, par là, un report sentimental sur la personne du médecin. Le malade adopte instinctivement, envers son médecin, l'attitude affective qu'il observait jadis à l'égard des parents et de tous ceux qui jouèrent un rôle dans le refoulement mal compris de ses tendances interdites. Le devoir médical du psychiatre est de dériver sur le passé cette explosion affective, dont il pourrait si facilement abuser.

Mais, à tout prendre, la *technique* freudienne est un outil de valeur. Le seul reproche grave que l'on pouvait lui adresser était son caractère d'outil de luxe. Il fallait beaucoup de temps, beaucoup d'argent pour se faire délivrer par l'analyse psychanalytique. La narco-analyse, dont il nous reste à parler, réduit considérablement le temps de la cure. Elle met ainsi l'outil à portée de plus de mains.

3° La narco-analyse

Bien des découvertes, en médecine, sont le fruit d'une constatation fortuite. Par exemple, quelques années avant la guerre, un officier de l'armée des Indes remarque un défilé ininterrompu de malades (atteints de tumeurs) vers un temple caché dans la forêt. Il apprend que les malades se font mordre par le dieu et sortent améliorés. Enquête faite, le dieu est un cobra. C'est ainsi que fut découverte la propriété précieuse du venin de cobra, couramment choisi dans la thérapeutique et qui permet d'obtenir une régression, hélas momentanée, dans la progression d'une tumeur.

L'origine de la narco-analyse tient aussi du hasard. Pour obtenir l'anesthésie totale, le chirurgien a le choix entre la voie pulmonaire (éther, chloroforme), la voie rachidienne (introduction de cocaïne dans le liquide céphalo-rachidien) ou la voie intra-veineuse. Parmi les anesthésiques utilisés se trouvait le *pentothal* sodique.

Au cours de la dernière guerre, sans doute en conséquence d'une erreur de dosage, les chirurgiens américains firent la remarque suivante: les malades traités par le pentothal ne s'endormaient pas du sommeil profond requis par l'acte chirurgical. Ils restaient dans un demi-sommeil, une sorte d'état « crépusculaire », comme le dit avec finesse le professeur Delay. Au crépuscule, en effet, les plans de l'horizon apparaissent souvent avec une netteté particulière. Les malades ne s'endormaient donc pas; ils restaient dans un demi-sommeil et, voici le fait remarquable, dans cet état de conscience « crépusculaire » les opérés disaient leur vie avec un luxe de détails impressionnant. Ils disaient tout, le mieux et le pire, même ce que l'on a honte, généralement, d'avouer. Tout se passait comme si, sous l'effet du pentothal sodique, l'émotion et le moi, c'est-à-dire le contrôle de la personnalité, étaient abolis. L'acte opératoire s'avérait impossible, mais une découverte venait d'être faite, un procédé d'investigation de la conscience mis à jour. La narco-analyse était née.

Deux applications en furent immédiatement faites, l'une en thérapeutique, l'autre en médecine légale.

A. — APPLICATION THÉRAPEUTIQUE. — En voici un exemple. Une jeune femme entre dans un service de neuro-psychiatrie pour dysphagie fonctionnelle de cause inconnue. Traduisons: impossibilité de s'alimenter alors qu'aucun obstacle ne s'oppose au passage des aliments. Tous les examens ont été négatifs. L'interrogatoire n'apporte aucun renseignement. Une narco-analyse est pratiquée. Dans une chambre isolée, le médecin, une infirmière, un secrétaire entourent la malade. « N'ayez pas peur. Nous allons vous faire une petite piqûre au bras qui vous sera très salutaire. » La piqûre est faite. Le médecin pousse très lentement la solution de pentothal dans la veine. Immédiatement, la malade bâille et somnole. « Ne vous endormez pas... Voyons, rappelez-moi un peu votre histoire... Où habitiez-vous avant de venir à l'hôpital? Que vous est-il arrivé? » Et la malade, qui était restée muette à l'interrogatoire normal, de raconter, sans émotion, sans pudeur, avec un luxe de détails inouï, ceci: qu'elle avait un amant (elle donne son nom et son adresse), que son petit enfant avait ouvert la porte au moment où, avec cet amant, elle péchait; qu'elle en avait

ressenti une angoisse. « J'en ai eu la gorge serrée. » — Et le médecin de reprendre: « C'est bien. Et maintenant, il faudra manger. Je vous affirme que la difficulté que vous éprouviez vient de là. Dans un instant, on vous portera à manger. Écoutez-moi bien: il faudra manger, je vous l'ordonne. »

Pendant tout le temps de l'interrogatoire, l'aiguille de la seringue était restée dans la veine. Par une pression lente, le pentothal sodique était injecté. Maintenant, c'est fini. Le médecin retire aiguille et seringue et tapote les joues de la malade: « Allons, réveillez-vous tout à fait. » Et la malade de dire, en se passant la main sur le front: « Mais, qu'est-ce que j'ai dit, qu'est-ce que j'ai fait? — Allons, ne cherchez pas. Rien d'anormal ne s'est passé. La piqûre que l'on vient de vous faire vous a guérie, tout simplement. » C'est fini. La malade mange de bon appétit et sort guérie de l'hôpital. Elle ne se doute pas que le récit de sa vie, dûment enregistré par le secrétaire, reste aux archives du service hospitalier.

Faisons le bilan:

- blocage de l'émotion;
- blocage du « moi » (ou, plutôt, du « JE »);
- blocage de la mémoire.

Du même coup, apparaît, avec toute sa valeur, l'outil qu'est la narco-analyse. Il facilite la technique de l'hypnotisme et de la psychanalyse.

a) *La technique de l'hypnotisme.* — On a pu s'en rendre compte dans le récit. Le premier temps de l'hypnotisme, si difficile, la mise en sommeil, qui était le privilège de quelques rares praticiens, devient automatique et à la portée de tous. Le second temps, la suggestion, s'en est trouvé facilité. Dans le cas cité, la jeune femme a été guérie par le double processus de l'aveu complet qui a dégagé la conscience et de l'idée-force (« Il faudra manger »; « Vous êtes guérie »). Au fond, c'est de l'hypnotisme, mais, pour ainsi dire, mécanisé.

b) *La technique et la psychanalyse.* — Remarque préliminaire qu'illustre excellemment le récit de la malade: la narco-analyse est un procédé d'investigation de la conscience. Le malade dit ce qu'il ne voulait pas avouer. Ce n'est donc pas un procédé d'investigation de l'inconscient. — C'est vrai. Mais rappelons-nous ce qui a été dit de la technique freudienne: les associations libres, les lapsus, toute la psychopathologie de la vie quoti-

dienne. Au cours de l'interrogatoire sous narco-analyse, le psychiatre peut, aisément, pousser une investigation psychanalytique en profitant de l'état « crépusculaire ». Bref, ce dernier est un porche qui ouvre aussi bien sur l'hypnotisme que sur la psychanalyse.

B. — APPLICATION MÉDICO-LÉGALE. — La tentation était forte pour le magistrat d'utiliser la narco-analyse. Il suffit de noter quelques extraits de presse pour constater que parfois le magistrat a succombé à la tentation. Au hasard de lectures, quelques exemples :

L'emploi du sérum de vérité en matière d'instruction judiciaire. — Condamné à mort par contumace, un milicien, Raymond Cens, avait été arrêté à Paris et réclamé par le Parquet de Toulouse. Cens, qui avait été blessé d'une balle à la tête en 1943, à Montpellier, au cours d'une bagarre, simula l'aphasie, après son arrestation, pour éviter d'être transféré à Toulouse. Un premier examen de trois médecins aliénistes, pratiqué le 19 décembre 1946, le déclara intransportable et aphasique. Sur requête de M. Dupin, juge d'instruction qui avait été chargé, dans l'intervalle, de l'affaire, les psychiatres usèrent, au cours d'un nouvel examen, d'une piqûre de pentothal, anesthésique sans danger, mais qui, disaient-ils, permet d'enlever au sujet toute velléité de simulation. Raymond Cens répondit, en effet, cette fois, aux questions des médecins et, bien qu'il eût simulé une crise d'épilepsie, les experts le jugèrent apte à répondre aux interrogatoires et à supporter le voyage. L'ex-milicien va donc être mis à la disposition du Parquet de Toulouse. (*La Croix*, 26 décembre 1947.)

Le procès de Pierre Marty et de sa bande. — Toulouse, 14 juin 1948. — Un incident surgit dès le début entre le président et la défense au sujet d'Henri Cens qui, intransportable, a vu son procès disjoint. Son avocat, M^e Escaffit, voulant prendre la parole, le président coupa court à toute explication en suspendant l'audience. Finalement, après des pourparlers assez longs, le défenseur de Cens fut admis à lire, sans commentaire, des conclusions dont l'essentiel visait « les agissements délictueux des médecins experts ». On se souvient de l'émoi provoqué par les révélations de Cens faites sous l'effet du fameux sérum de vérité. L'avocat cite, d'ailleurs, les certificats du Dr Paul et du commissaire Vincent, de l'hôpital de la Pitié, affirmant que Cens était dans un état lamentable. La Cour décida de nommer trois médecins experts pour examiner l'accusé. (*La Liberté*, de Lyon, 15 juin 1948.)

La question est donc posée. Les extraits de presse ci-dessus soulignent et la gravité du fait et les remous provoqués dans le monde judiciaire.

C. — APPRÉCIATION MORALE. — Distinguons les deux domaines de la médecine légale et de la thérapeutique.

a) *En médecine légale*, l'emploi du sérum de vérité est à réprover absolument au nom de la justice. Nous avons droit à notre réputation vraie, absolument. Nous avons droit, aussi, à notre réputation apparente. Il est vrai que ce droit est relatif puisqu'il est basé non sur l'ordre ontologique mais sur le bien social. Mais s'il est vrai que l'on peut, justement, dévoiler la faute du prochain si le bien supérieur de la société le réclame (secret professionnel et sacramentel mis à part), il est non moins vrai que cette faute ne peut être connue que par les moyens ordinaires, c'est-à-dire l'aveu spontané ou la preuve basée sur le témoignage. La torture elle-même laissait la conscience. Le prévenu avouait, mais savait qu'il avouait. En ce sens, on pouvait dire qu'elle respectait la personnalité. Avec la narco-analyse, rien de tel. On est en présence d'un véritable cambriolage moral, avec tout ce que le mot implique: effraction, — en l'absence ou à l'insu du propriétaire, — vol.

Et si l'on fait remarquer l'avantage pour la société de mettre à nu la conscience des prévenus, on peut rétorquer, d'abord, qu'il n'est jamais permis de faire le mal pour obtenir le bien, mais aussi que l'intérêt même de la société est ailleurs. Supprimer le droit à la réputation apparente, c'est rendre le monde inhabitable. Il est fort heureux, dans beaucoup de cas, que les personnes que nous rencontrons, à qui nous adressons des paroles aimables, n'aient pas le pouvoir de nous inoculer le sérum de vérité. Il est fort heureux que nous n'ayons pas le pouvoir de leur faire, nous-mêmes, la même piqûre. Que deviendraient la vie conjugale, la vie familiale, la vie politique elle aussi, si les pensées pouvaient être connues aussitôt, si elles étaient évidentes? Nous aurions un monde où les hommes auraient perdu leur ombre. Nous évoluerions dans un désert brûlant, sous un soleil implacable. — Pharisaïsme que tout cela, objectera-t-on peut-être? Que non pas, mais grandeur et mystère de l'homme et, par-dessus tout, domaine de la conscience que Dieu seul a droit de pénétrer totalement. — Et pour le chrétien, la base même du relèvement moral: « Seigneur, vous savez tout; vous savez bien que je vous aime. » (*Jo.*, XXI, 17.)

b) *En thérapeutique*, le secret professionnel intervient. Il reste une très belle réalité. Malgré bien des attaques, il est défendu par le Corps médical. C'est un point d'honneur et... d'intérêt, le médecin sachant très bien qu'il perd sa clientèle si l'on peut mettre en doute sa discrétion.

L'emploi de la narco-analyse ne bouleverse donc pas la vie sociale. Mais le point de vue de la personnalité demeure. Le danger de « cambriolage » moral persiste. Il n'y a plus de cambriolage quand le propriétaire lui-même permet à un étranger d'ouvrir un coffre-fort. Il n'y a pas non plus de cambriolage moral quand le sujet permet au médecin de pratiquer la narco-analyse. La permission du malade est donc requise.

DEUXIÈME PARTIE

LES PROCÉDÉS NOUVEAUX

Leur étude comporterait de longs développements. Aussi bien veut-on, seulement, ici, les situer par rapport aux procédés d'investigation de la conscience que nous venons de décrire.

Reprenons l'image directrice indiquée au début. Nous disions que le psychiatre s'intéresse plus au cadre, au réceptacle, qu'au courant même de la conscience, un peu comme l'ingénieur qui étudie le lit d'une rivière, les berges, les piles des ponts. Connaître la structure mentale, c'est le rêve du psychiatre moderne. Cette structure repérée lui donne le caractère du sujet, c'est-à-dire la manière constante qu'il a de réagir aux « pulsions », c'est-à-dire aux influences tant du monde extérieur que du monde intérieur.

Pour repérer la structure mentale, deux voies sont ouvertes: la voie médico-psychologique, la voie chirurgicale. Nous nous bornerons à une brève énumération pour la première.

1° *Les procédés nouveaux d'investigation de la conscience, relevant de la voie d'accès médico-psychologique.*

C'est l'immense domaine des tests. — Le mot comme la chose ne datent pas d'aujourd'hui. Le mot *test* (de *testis*, *testimonium*, témoin, témoignage) a été employé pour la première fois aux États-Unis par Catel en 1890. Il désigne une épreuve fixée une fois pour toutes, que l'on fait passer à des sujets dans le but d'en tirer une conclusion pratique. Cette conclusion pratique, c'est la

valeur du sujet dans un domaine limité. Pendant tout le début du xx^e siècle, le domaine limité n'était autre que l'intelligence du sujet. Bien avant le xx^e siècle, par les examens et les concours on jugeait l'intelligence. Le test apportait une double précision :

D'abord, il permettait, il permet, d'estimer la valeur non seulement de l'intelligence globale d'un sujet, comme le font les examens et les concours, mais les trois formes d'intelligence du sujet : son intelligence abstraite, — son intelligence technique (maniement des outils), — son intelligence de découverte (celle que l'on essaie de capter dans les « sixièmes nouvelles » en laissant une grande initiative à l'enfant).

En second lieu, le test permet de classer un sujet avec précision. Il indique, mathématiquement, le rang qu'il occuperait sur un total de 100 sujets rangés suivant les résultats obtenus. La distinction des trois types d'intelligence ; la mise au point du *percentile* (place du sujet sur 100), représentent de grands perfectionnements. Ils sont dus au Dr Binet (1905), à son collaborateur Simon, à Termann (1916), à Claparède.

Les tests d'intelligence ne constituent pas cependant ce que l'on peut appeler des procédés nouveaux. Il faut arriver pour cela aux tests de comportement. Ces derniers ont la prétention d'atteindre la structure même d'une psychologie et, par là, de prévoir l'avenir du sujet. Il est assez facile de prévoir ce que fera un technicien dont le travail est toujours le même. Par exemple, une compagnie de transports veut savoir si tel chauffeur qu'elle embauche fera un bon wattman. Son service de psychotechnique fait passer un examen au candidat. Elle le soumet à un test de comportement. Installé au volant d'un autobus ou d'un camion, il voit défiler la rue devant lui : ici, un enfant se jette sur la voiture ; là un encombrement de la circulation se produit. Au volant de sa voiture, le candidat fait tous les gestes qu'il fera demain au volant d'un autobus qui roulera réellement. Car, aujourd'hui, la voiture est immobile. Seul un film se déroule, le film de la rue. Le cinéma permet ce test très pratique de comportement. Mais il s'agit du comportement futur d'un technicien. Le test ne donne pas encore l'allure de son âme, pourrait-on dire.

Par contre, toute une série de tests plus ou moins précis donnent un aperçu intéressant du caractère. Le

plus profond, le plus méthodique de tous est le test de Rorschach. Le sujet, mis en présence d'une tache d'encre à contours imprécis, est convié à dire ce qu'il voit, ce qu'il ressent. L'étude du Rorschach demanderait, à elle seule, un article. Disons seulement que son emploi est de règle aux concours d'admission aux grandes écoles.

Mais il est d'autres tests analogues, tout récents. Le test de l'arbre, le test du village sont les derniers nés (1947). — « Dessinez un arbre! » Le sujet dessine un arbre. L'étude du trait, de l'allure même de l'arbre est suggestive. Dans le dessin, quelque chose de l'intime du moi est passé. — « Construisez un village! — Quel village? — Celui que vous voudrez. » Et le psychotechnicien repère, dans l'emplacement réservé par le candidat à l'église, au château, à la gare, à la route, une foule de traits suggestifs. Dans le village qu'il construit, comme un enfant le ferait en jouant, le sujet examiné dit, un peu, le rêve de son âme.

Cette présentation de la voie médico-psychologique est tout à fait élémentaire. Il s'agissait simplement, à un carrefour, de signaler l'amorce d'une route importante.

2° *Les procédés nouveaux d'investigation de la conscience, relevant de la voie d'accès chirurgicale.*

Ici, nous sommes aux avant-postes de la science moderne. Qu'est-ce que la chirurgie peut avoir à faire dans le domaine psychique? Ceci: elle peut aider à déchiffrer un comportement inexplicable. Exemple: une jeune étudiante, sportive, est victime, au cours d'un ascension, d'un accident — choc violent, au crâne, du côté gauche. Pas de fracture. Mais, peu à peu, se manifeste un état étrange. La jeune fille paraît de plus en plus absente. Un jour arrive où elle est plongée dans un état de complète indifférence. Elle ne parle pas, ne réagit pas. Le monde extérieur ne semble plus compter pour elle. En psychiatrie, on appelle cela de la schizoidie (de *schidzô*: couper, séparer). Elle est vraiment coupée du monde extérieur. On décide une intervention chirurgicale.

Avant de poursuivre, disons au nom de quelle hypothèse cette intervention est tentée. Au nom de cette vue pertinente de deux maîtres de la chirurgie et de la psychiatrie, les professeurs Ricard et Paul Girard, de la Faculté de Médecine de Lyon. Pour eux, l'homme normal

fonctionnerait avec un seul hémisphère cérébral: le droitier, avec son demi-cerveau gauche; le gaucher, avec son demi-cerveau droit (on sait que les fibres nerveuses s'entrecroisent dans le cerveau). Cet état de déséquilibre est l'état normal. Quand, par hasard, ou, à la suite d'une excitation, le demi-cerveau annexe prend de l'importance et arrive à égaler l'hémisphère prépondérant, un phénomène d'interférence se produirait. On sait que l'interférence produit l'immobilité. Deux forces égales qui s'opposent s'annihilent (ex.: deux enfants de même force tirant en sens inverse les deux extrémités d'une corde).

L'hypothèse est la suivante: dans un état de schizoïdie, si le sujet ne parle pas, ne faut-il pas chercher l'origine de ce blocage du psychisme dans l'entrée en scène, à égalité, des deux hémisphères? — Dans le cas concret de la jeune fille accidentée, l'état schizoïde ne viendrait-il pas du développement, de la mise en activité de l'hémisphère cérébral, jusqu'alors latent? La jeune fille était gauchère. Le choc a eu lieu du côté gauche; il a dû exciter cet hémisphère qui, fonctionnant à égalité avec l'hémisphère opposé, provoque l'état d'hébétude.

On comprend dès lors le principe de l'intervention chirurgicale: rompre l'égalité en sectionnant une portion notable du cerveau gauche. De fait, par une opération délicate, on isole le lobe frontal de la malade. Résultat surprenant. Dès la fin de l'anesthésie, la malade n'est plus malade. Elle parle, elle répond aux questions. Dans le déséquilibre créé par l'opération, elle a retrouvé son équilibre psychique.

Voie d'avant-garde, disions-nous. Bien sûr. Voie parfaitement légitime quand toute autre thérapeutique a échoué. Sur le plan technique, l'avenir dira ce qu'il faut penser de la *lobotomie* (section d'un lobe du cerveau), technique à peine découverte.

CONCLUSION

De cette excursion dans les sentiers nouveaux de la psychiatrie, quelle impression d'ensemble pouvons-nous garder?

Au fur et à mesure de l'exposé des techniques, nous avons précisé l'attitude morale qui devait être celle du médecin. Il s'agit ici d'une vue d'ensemble.

La première impression est celle-ci: progrès prodigieux, analogue à celui de la physique, de la science des maladies de l'âme (psychiatrie); de la science des structures psychologiques (caractérologie). Hardiesse des hypothèses et progrès techniques vont de pair. Dans l'ordre de la thérapeutique, on peut s'en féliciter.

Deuxième impression: un problème capital est sous-jacent à tout, celui de la liberté. Quelle est la nature de la liberté? Quel respect doit-on à la personnalité libre? Problème ontologique, d'un côté; problème moral, de l'autre.

Qu'est-ce que la liberté? Soyons francs. Un grand nombre de psychiatres, dans les sphères officielles, inclinent au déterminisme. Les hommes sont des horloges de types variés; on peut les classer, non point les modifier. — Mais cette position est indéfendable. Le pilote peut découvrir une multitude de rouages dans son avion. Il ne les connaissait guère, tout en s'en servant. Parce qu'il les connaît mieux, ces rouages, cesse-t-il d'être pilote? Une définition augustinienne de la liberté est parfaitement en harmonie avec les découvertes modernes: « La liberté, c'est la royale maîtrise de soi dans la poursuite de l'absolu du bien. »

Problème moral: quel respect doit-on à la personnalité libre? Oui, le problème est grave. Il est un aspect du problème de la science moderne. Science consciencieuse? c'est-à-dire science respectueuse de l'intimité de la conscience? Alors, tout est bien. Science sans conscience? Alors la vie ne vaudrait plus la peine d'être vécue.

On parle du danger des explosifs atomiques, et on a raison. Cependant, l'homme menacé de bombardement « atomique » garde sa dignité. Pascal dirait qu'il sait qu'il est écrasé, alors que la bombe atomique ne sait pas qu'elle écrase. Mais une découverte comme celle de la narco-analyse n'est-elle pas plus dangereuse que celle de la bombe atomique? En un sens, oui. Nous avons vu qu'elle pouvait tourner au cambriolage moral, au viol de la conscience, sans que la victime s'en doute.

Ah non! qu'il ne soit pas question d'une science distincte de la morale!

Nihil obstat: Honorius RAYMOND, S. J., *Cens. dioc.*

Imprimatur: † J.-C. CHAUMONT, *Ev. d'Aréna, Aux. de Montréal.*

12 octobre 1949.

L'ŒUVRE DES TRACTS

144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône* . . . Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche* . . . XXX
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique* . . . Nos Evêques
163. *Les Carrières — I.*
Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
165. *Les Carrières — II.*
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières — III.*
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières — IV.*
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dilectissima Nobis ».*
S. S. Pie XI
171. *L'Héroïque Aventure.*
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières — V.*
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie* . . . Cilacc
174. *Les Carrières — VI.* A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources — II.*
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières — VII.*
E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*
R. P. Paul Donceur, S. J.
183. *L'Apostolat* . . . J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pur le plein rendement des Retraites fermées.*
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher* . . . R. P. Alex. Dugré, S. J.
186. *Les Carrières — VIII.*
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco* . . . P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
Jean Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne* . . . XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*
Gérard Tremblay
197. *Pacifisme révolutionnaire.*
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites* . . . Abbé Joseph Gariépy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* . . . O. T. J.
201. *Sous la menace rouge.*
R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
Paul-Émile Léger, P. S. S.
206. *L'Action catholique — I.* . . . S. S. Pie XI
207. *Le Cinéma* . . . S. S. Pie XI
210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
Marie-Claire Daveluy
212. *Notre régime pénitentiaire* . . . Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien* . . . Cardinal Liénart
215. *Lettre apostolique « Nos es mihi »* . . . S. S. Pi. XI
216. *Le Père Marquette* . . . Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.*
Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes* . . . Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.*
Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.*
S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens* . . . Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*
Roger Brossard
224. *L'Action catholique — II.* . . . S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.*
S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada* . . . O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle-France — I.*
P. Charles Dubé, S. J.
230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . . . E. S. P.
231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*
Abbé Camille Poisson
232. *Une Université catholique au Japon.*
R. P. Hugo Lasalle, S. J.
233. *Le Front unique, piège communiste.*
Entente internationale anticommuniste
234. *The Bogy of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».*
H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*
E. S. P.
236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?*
Comité des Œuvres catholiques
237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*
Abbé Georges Panneton
240. *Sa Sainteté Pie XII* . . . E. S. P.
241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines.*
S. S. Pie XI
242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*
S. E. P. E. S.
243. *La Soumission de « l'Action française »*
E. S. P.
244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*
Dr Raoul Hurtubise
245. *Une élite dans l'industrie* . . . Abbé B. Gingras
246. *Lettre encyclique « Tertium Lætitiæ »*
S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.*
P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël* . . . S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*
Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision* . . . S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1769 ?*
G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*
Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus, S. J.*
254. *Aux jeunes mariés — I.* . . . S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie.*
Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.*
S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille.*
Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique* . . . S. S. Pie XII
259. *Messages* . . . Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites.*
R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission.*
Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine* . . . S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* . . . E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II.* . . . S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti* . . . Abbé B. Gingras
266. *Jésuites* . . . E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*
Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique* . . . S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue* . . . Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille.*
R. P. Archambault S. J.

L'ŒUVRE DES TRACTS

271. *Ville-Marie*. Abbé Lionel Groulx et
Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons*. Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu* R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga*.
Abbé Henri Deslonghamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale*.
A.-H. Tremblay
Episcopat anglais
278. *La Question sociale* Episcopat anglais
279. *Les Internationales* C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières* — IX.
Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les Femmes voulaient...*
R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*.
R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern* E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise* R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie*.
S. Exc. Mgr Robichaud
288. *L'Œuvre des Vocations*.
R. P. Archambault, S. J.
290. *La Russie soviétique* Max Eastman
291. *Mission des Universités* Lord Halifax et
Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre* E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question
du bolchévisme* E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*.
Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale* Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape*.
R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Sociétés contre le Vatican*.
Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre*.
R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie*.
Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Sœurs Grises*.
Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voler — Comment voler* E. S. P.
302. *Russie et communisme* E. S. P.
303. *La Terre qui naît* R. P. Alex. Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des
parents* J.-Omer Asselin
305. *Varenses agricole* Firmin Létourneau
307. *S.-S. Pie XII et la Papauté*.
Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu*.
Maurice Ruest, S. J.
309. *Kar Lueger* P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne* Abbé L. Lefebvre
et Dr J. J. McCann, M. P.
311. *Le Canada, son passé, son avenir*.
Thibaudeau Rinfret
312. *L'Evolution de l'Action catholique ouvrière*.
Abbé Maxime Hua
313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine*.
Guillermo Gonzalez, S. J.
315. *Journal de retraite* Joseph Toniolo
316. *Centenaire de la conversion du cardinal
Newman* Alexandre Dugré, S. J.
317. *Faut-il continuer la lutte contre le commu-
nisme ?* E. S. P.
318. *La vérité sur l'Espagne*.
S. Exc. Mgr Pla y Deniel
319. *La Charité chrétienne* Eugène Thérien
N. B. — Les numéros omis sont épuisés.
320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Au-
triche* Episcopat
Luigi d'Apollonia, S. J.
321. *Au pays de Jolliet* Dollard Cyr
322. *Les œuvres pontificales de charité durant la
guerre* R. P. Cavalli, S. J.
323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en
Gaspésie* Abbé Pierre Veilleux
324. *Franco et l'Espagne* E. S. P.
325. *La première Sainte américaine*.
Luigi d'Apollonia, S. J.
326. *Cinquante ans de journalisme catholique*.
E. S. P.
327. *La Bible*. } Jacques Leclerc, O. F. M.
votre livre. } Léandre Poirier, O. F. M.
328. *Pour les bibliothèques publiques*.
G.-E. Marquis
329. *L'Établissement des jeunes* J.-M. Gauvreau
330. *Dans les trois Amériques* Chanoine Cardijn
331. *Regards sur l'Allemagne occupée* E. S. P.
332. *Les « témoins » d'une sottise* René Bergeron
333. *L'Apostolat des temps nouveaux*.
R. P. Desqueyrat, S. J.
334. *Le bienheureux Contardo Ferrini*.
Gaetano di Sales
Omer Héroux,
335. *Mgr Philippe Perrier* Chan. Groulx, L.-Athanasie Fréchette
336. *L'U. R. S. S., terre d'oppression* E. S. P.
337. *Saint Bernardin Réalino*.
Jean L'Archevêque, S. J.
338. *Le Logement ouvrier* Chanoine Lesage
339. *Quelle est la bonne Eglise ?...*
R. P. Patrick Harvey, S. J.
340. *Sous le régime soviétique* XXX
341. *La Retraite de trente jours* Joseph Ledit, S. J.
342. *Catholiques de tous les pays, unissez-vous !*
R. P. Remigius Dieteren, O. F. M.
343. *Une vie rayonnante*.
Mme Rochleau Rouleau
344. *Vers les brevis perdues* Abbé Georges Thuot
345. *Vers la compétence*.
Joseph-P. Archambault, S. J.
346. *Lecteurs et Libraires I* P. P. Gay, C. S. Sp.
347. *Lecteurs et Libraires II* P. P. Gay, C. S. Sp.
348. *Jeunesse communiste internationale* . E. S. P.
349. *Pour un dimanche chrétien*.
R. P. Archambault, S. J.
350. *Le Mouvement international catholique*.
Giovanni Hoyois
351. *Qu'est-ce que la Bible?*
Jean-Louis Vézina, S. J.
352. *La paix pour la famille et par la famille*.
R. P. Bernardin Verville, O. F. M.
353. *La Hongrie dans l'étau de fer* J. Navier
354. *L'Eglise de Chine*.
Pierre-Xavier Mertens, S. J.
355. *Professionnels et culture classique*.
Chanoine Lionel Groulx
356. *Le Jubilé sacerdotal de Pie XII*.
R. P. Archambault, S. J.
357. *La dixième province du Canada: Terre-Neuve*.
E. S. P.
358. *Le Comité de la Survivance française en
Amérique* Abbé Adrien Verrette
359. *Formation religieuse dans l'enseignement
secondaire* R. P. Fernand Porter, O. F. M.
360. *Cinquante ans à la Délégation apostolique*.
R. P. Luigi d'Apollonia, S. J.
361. *L'Année sainte* R. P. Archambault, S. J.
362. *Procédés actuels d'investigation de la
conscience* Joseph Géraud, P. S. S.

Prix : 15 sous l'exemplaire. Abonnement (10 numéros par année) : \$1.00
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 8100, rue Saint-Laurent, Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.